L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 21 SEPTEMBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Bonnet et Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE, 21 SEPTEMBRE. 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

[illegible] ... $12 00
[illegible] ... 6 00
[illegible] ... 3 00
Un mois ... 1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an ... $3 00
Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an ... $3 00
Six mois ... 1 50
Quatre mois ... 1 00
Trois mois ... 75
Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Le "Times" de Londres et l'Exposition de la Nlle-Orléans.

Nous avons sous les yeux un long article du *Times*, de Londres, sur notre prochaine Exposition Universelle. Il est écrit d'une façon remarquable, et dénote chez l'auteur une parfaite connaissance du sujet qu'il traite. A certains passages on croirait entendre parler un Américain du Sud, un Louisianais de naissance, un homme qui a passé de nombreuses années de sa vie à la Nouvelle-Orléans.

Nous ne pouvons résister au désir de le reproduire presqu'en entier. Sa lecture offrira beaucoup d'intérêt à nos abonnés de langue française:

Les grandes Expositions universelles de Londres, de Paris, de Vienne, ont déjà eu des rivales au delà des mers, à Philadelphie, à Melbourne. Cet hiver, elles seront toutes surpassées par la grande Exposition américaine et internationale qui doit avoir lieu à la Nouvelle-Orléans. Sous le titre imposant d'Exposition Universelle d'Industrie et du Centenaire du Coton, il s'agit de réunir, dans les constructions les plus gigantesques possibles, la collection la plus vaste, la plus complète que l'on ait jamais vue, d'objets d'art et de produits naturels. C'est, du moins, ce que dit le programme officiel, et les rapports qui nous arrivent d'Amérique, sur ce sujet nous prouvent qu'au point de vue de la quantité, tout au moins, les exhibitions répondront aux promesses du Directeur Général.

Des expériences assez nombreuses ont démontré que, quel qu'en soit le résultat pour ceux qui se sont mis à la tête de l'entreprise, une grande Exposition rapporte toujours aux exposants. Il n'y a pas, pour ces derniers, de plus sûr moyen de faire connaître leurs noms aux masses, pas d'occasion aussi avantageuse d'étaler à tous les yeux leurs marchandises. Les promoteurs de l'entreprise actuelle n'épargnent rien pour inspirer la confiance aux exposants, et tout indique qu'ils y réussiront complètement.

Voilà, assurément, de la part du *Times*, une excellente façon de poser notre Exposition devant les yeux de ses lecteurs. Il n'est pas, au monde, de feuille publique plus lue et exerçant une action plus puissante sur les esprits. L'article aura du retentissement en Angleterre, et nous assure la participation des industriels de ce pays, ainsi que la visite de ses hommes d'affaires et de ses capitalistes.

L'écrivain fait ensuite un court historique du projet et il parle des différentes phases par où il a passé, en homme parfaitement au courant des faits. On dirait qu'il s'est trouvé sur les lieux et n'a pas cessé d'habiter notre ville depuis dix-huit mois.

Dans le principe, dit-il, il ne s'agissait que de célébrer le centième anniversaire de l'année où la première balle de coton a été expédiée d'Amérique. On ne songeait qu'à une Exposition du coton, sous toutes les formes que peut revêtir ce textile. Mais le projet prit de plus vastes proportions; on voulait donner à l'Exposition plus de variété et y étendre le champ des opérations. Des exposants, étrangers à l'industrie cotonnière, demandaient de l'espace. Les Etats du Sud, de leur côté, désiraient profiter de l'occasion pour étaler aux yeux du monde entier leurs produits, si riches, si vastes, mais trop peu connus et, par conséquent, trop peu appréciés; il ont, d'ailleurs, à exhiber une foule de produits plus intéressants encore pour l'homme d'affaires que pour l'amateur; non seulement leur coton, à l'état de textile brut ou manufacturé, mais aussi leur huile de graine de coton, leurs tourteaux provenant de la même graine et la pulpe qu'ils en tirent également, pour faire du papier. Le Sud, en un mot, veut prouver à l'univers civilisé qu'il est, en Amérique, le champ le plus fertile à exploiter pour l'esprit d'entreprise et pour le capital. Il offre à l'immigration les mêmes avantages que la vallée de l'Ohio et les bords du Pacifique, et c'est de ce côté, en effet, que, depuis quelques années, se dirige le flot de ceux qui vont chercher fortune au delà de l'Atlantique. A ces avantages, il ajoute les attraits tout particuliers d'un climat plus favorable, d'un sol plus fécond, d'une plus grande variété de productions.

Ici commence un historique court, mais parfaitement vrai et correct, dans presque tous ses détails, de la Nouvelle-Orléans, le siège de la grande exhibition.

La Nouvelle-Orléans, dit l'écrivain, a son histoire; elle a été le théâtre de nombreuses luttes entre les grandes races européennes; elle est le centre principal de ce qu'on appelle communément la civilisation latine-américaine, bien que le courant de l'immigration des races du Nord ait considérablement changé le fond de la population, jadis exclusivement franco-espagnole.

Le *Times* expose, en quelques lignes les origines de notre ville et les vicissitudes qu'elle a subies, en passant, tour-à-tour, de la domination française sous celle des Espagnols. Il continue ainsi:

A la fin du dix-huitième siècle, l'Europe offrait un champ plus que suffisant aux énergies et aux forces de la nouvelle république, du Directoire, du premier Consul. Aussi, après avoir reçu la Louisiane des mains de l'Espagne, la France la vendit-elle aux Etats-Unis.

Depuis, pendant la seconde guerre de l'Angleterre avec ses anciennes colonies, la Nouvelle-Orléans a assisté à un grand combat, dans lequel le général Jackson a infligé une sévère défaite aux forces anglaises.

Pendant la guerre entre le Nord et le Sud, la Nouvelle-Orléans n'en a pas connu toutes les horreurs; elle avait été occupée de bonne heure par l'armée fédérale. Mais la révolution avait entièrement paralysé son commerce, et ce n'est que depuis cinq ou six ans, qu'elle commence à recouvrer son ancienne prospérité. En 1879, il a été accompli de grands travaux qui ont doublé l'importance de cette ville, au point de vue commercial. Cette année-là, le célèbre ingénieur Eads a complété son système de jetées qui relient ce port à l'Océan, et permettent aux plus vastes vapeurs de venir facilement [illegible] sur ses quais. De nouveau, la situation de la Nouvelle-Orléans est magnifique. Cette ville commande tout le commerce entre la Vallée du Mississipi et l'Amérique du Sud; et quelle que soit leur destination, tous les produits de cette vaste contrée descendent forcément le fleuve.

De tous les produits qui vont être exposés, en décembre prochain, à la Nouvelle-Orléans, le plus important sera, sans contredit, le coton, dans toutes les conditions où il peut se trouver comme matière première, et à ses différents degrés de fabrication. La Direction dit que les Etats du Sud ont produit, l'an dernier, 7,000,000 de balles de coton, et qu'ils [illegible] le vêtement à la majeure [illegible] du monde civilisé; elle pourrait [illegible] à la majeure partie du [illegible] encore barbare. Le coton qui a passé du Tennessee à Manchester pénètre ensuite dans le Centre de l'Afrique et jusque dans les régions les [illegible] reculées de l'Empire Chinois.

Il n'est pas d'article livré à la consommation universelle, qui ait une origine aussi restreinte que celui-là, autant comme matière première que comme matière manufacturée. On le cultive en Egypte et dans l'Inde, on le tisse en Pennsylvanie et dans la Normandie, cela est vrai, mais la masse textile vient des Etats du Sud et est transformée en vêtements dans le Lancashire. Voilà ce qui donne un si grand intérêt à l'Exposition de la Nlle-Orléans, aux yeux du peuple anglais. Mais il y aura bien d'autres choses à examiner, à étudier, dans les vastes bâtisses qui s'y achèvent: une foule de matières premières et d'articles manufacturés, que nous sommes habitués à trouver dans les autres expositions universelles, depuis les "spécimens de constructions modèles pour fermes" qui ouvrent la liste du groupe I, jusqu'aux aquariums et aux appareils de pêche qui ferment celle du groupe X. C'est surtout sur la section d'Horticulture et celle des Beaux Arts que nous appelons l'attention. La première nous offrira, sans nul doute, la collection la plus variée, la plus remarquable que l'on aura encore vue en ce genre. Les forêts du Mexique et de l'Amérique Centrale sont mises à contribution; elles nous montreront toutes leurs raretés, et l'exhibition spéciale des fruits sera absolument sans rivale.

Nous ne croyons pas avoir trompé l'attente des lecteurs, en traduisant presque tout cet article. Il prouve à quel point on est, en Angleterre, au courant de ce qui se passe chez nous, avec quelle curiosité inquiète on y suit les progrès que nous accomplissons. Cette puissance se rend parfaitement compte du but que nous poursuivons; elle ne se laissera pas aisément enlever les marchés où elle règne déjà. Il faut donc nous attendre à une sérieuse concurrence de sa part. Une occasion magnifique s'offre à elle, elle en saura profiter, et s'efforcera de faire à notre Exposition la plus brillante figure possible. C'est à nous de nous tenir sur nos gardes et de ne pas nous laisser écraser par elle.

DOLBEAR'S COMMERCIAL COLLEGE, 203 Canal, est ouvert toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Les nouveaux élèves sont reçus tous les jours.

MM. Edgar Delery et Jno B. Icor viennent de fonder à la Baie St Louis une agence pour la vente, achat et loyer de propriétés foncières. MM. Delery et Icor sont trop connus comme hommes d'affaires pour que nous jugions nécessaire de les recommander au public.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

☞ La saison de la chasse commence, en Louisiane, le 1er octobre prochain.

Nous signalons aux chasseurs du chevreuil, de la dinde, de la caille, de la perdrix, de la bécasse, de la bécassine, etc., l'annonce de la pension privée que tient Mme F. Gonthier à Covington, sur le Bogue Falaya, paroisse St-Tammany, et qui restera ouverte, tout l'hiver, à leur intention.

On nous dit que le gibier sera fort abondant, cette année, dans la paroisse.

Depuis plusieurs années, il s'est produit un accroissement considérable dans le commerce des Etats-Unis avec la Russie, surtout dans les importations de nos cotons.

A l'abri du système de protection, la Russie a créé, chez elle, une industrie des tissus, principalement des cotonnades et des lainages, et la matière première lui vient des Etats-Unis. Il y a eu, d'année en année, bien des fluctuations, mais, en définitive, le progrès a été constant.

En 1850, la Russie ne recevait que 4,338,705 livres de coton américain; en 1860, les importations s'étaient élevées à 21,698,054 livres; en 1870, à 15,170,334. Depuis lors, elle est arrivée, d'année en année, jusqu'en 1880, à 448,008,988 livres.

Depuis 1880, les importations russes aux Etats-Unis se sont élevées de $2,462,687, en 1882, à $2,926,582 en 1883.

Les exportations des Etats-Unis, en Russie, de leur côté, qui étaient de $12,345,217 en 1882, ont atteint, l'année suivante, $19,043,484. Ainsi, l'augmentation des relations commerciales entre les deux pays a été, en une seule année, de 42 pour cent.

Et, cependant, nous avions jadis un grand article d'exportation en Russie le pétrole qui s'y trouve remplacé par celui du Caucase.

Mais cet empire nous achète nos pianos qui, paraît-il, supportent mieux les changements extrêmes de climat, que ceux des autres pays.

La Nouvelle-Angleterre envoie, en grandes quantités, son rhum en Russie, par la voie d'Odessa. Les marchands grecs importent le même rhum à Malte, à Constantinople, et, de là à Odessa également. Il se fait aussi un très important commerce, par le Pacifique, entre San Francisco et Petropaulowsky, en Sibérie.

La Russie d'Asie n'est pas un pays à dédaigner; peu à peu, la civilisation y pénètre, grace aux efforts intelligents et énergiques de la puissance moscovite, et il y aura là, dans un prochain avenir, beaucoup de nouveaux consommateurs. Il est donc du devoir des Etats-Unis de s'assurer d'avance ce marché.

L'éclairage électrique fait des progrès constants aux Etats-Unis. On y évite les erreurs qui ont été commises dans la Grande Bretagne. On a perdu là plus d'argent qu'on n'en fera pendant bien des années. Le nouvel éclairage y était tombé entre les mains de spéculateurs, qui ont exploité la crédulité publique; aussi, les progrès du nouveau système y ont-ils été vite arrêtés.

Les ingénieurs américains s'attachent, au contraire, à améliorer, sans cesse, les machines, à leur donner de vastes proportions.

En réalité, au point de vue commercial, notre système d'éclairage électrique est très satisfaisant. Les fabriques qui construisent les machines reçoivent, de tous les côtés, des commandes tellement nombreuses, qu'ils ne peuvent y suffire; il leur faudra de longs mois pour pouvoir répondre à toutes les demandes.

Un canon merveilleux vient d'être construit, en France, pour le gouvernement Espagnol, par l'ingénieur Canot. Cet engin colossal dépasse tous les types de canons par les résultats considérables qu'il obtient, et aussi par la façon supérieure dont il utilise les forces.

Jusqu'ici, on s'était préoccupé, d'abord, de la résistance à opposer aux forces qui tendaient à faire éclater l'arme transversalement. Un accident arrivé récemment a démontré qu'il faut aussi prévoir les effets de la tension longitudinale qui tend à provoquer le déculassement du canon.

Le nouvel engin est non seulement muni de frettes, ou cercles d'acier, pour empêcher la pièce d'éclater, mais encore d'un manchon qui enveloppe l'âme tout entière, et empêche le déculassement. Le tout est en acier fondu.

La pièce, qui est du calibre 16, a 5 mètres de longueur, c'est-à-dire vingt centimètres de moins que le plus gros des canons Krupp. Elle pèse 6,200 kilogrammes. Le projectile qu'elle lance pèse 60 kilos, et la charge de poudre est de 32 kilos. La vitesse du projectile, au moment où il sort de l'âme, est de 632 mètres par seconde.

La pression, dans la chambre, est de 2200 atmosphères. Le canon perce, à une petite distance, une plaque de fer doux de 35 centimètres. Tout prouve qu'il est supérieur à celui de la marine française, au canon Armstrong et au canon Krupp.

Il s'agit d'un romancier tellement gavé par la réclame qu'il en est arrivé à se prendre pour le dieu de la littérature.

A chaque instant, il laisse échapper de ces phrases prodigieuses qui révèlent des vanités inaccessibles. Ainsi, par exemple, on parlait à X.... d'un jeune journaliste qui lui a consacré quelques articles louangeurs:

—B.... fit-il.... oh! je sais. Très gentil pour moi.... Vous pouvez l'assurer que je l'aime autant qu'il m'admire!

L'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

M. Coutin, un des principaux négociants de notre ville, nous adresse la lettre suivante, que nous nous empressons de publier:

Monsieur le rédacteur de l'*Abeille*,

Voici un extrait d'un des principaux journaux de Bordeaux qui a été reproduit par toute la presse de cette grande ville:

La Chambre de commerce de Bordeaux a l'honneur de rappeler que l'Exposition universelle de la Nouvelle-Orléans doit s'ouvrir le 1er décembre prochain.

Cette Exposition, organisée en vertu d'une loi du Congrès, doit dépasser en importance toutes celles qui ont été tenues dans le Nouveau-Monde.

Par sa situation géographique, elle recevra des visiteurs non-seulement de toutes les parties de l'Union, mais encore des Etats de l'Amérique Centrale, de l'Amérique du Sud et du Mexique, dont la capitale est aujourd'hui reliée à la Nouvelle-Orléans par chemin de fer.

La France, en s'y faisant représenter, peut en tirer un profit considérable et s'ouvrir dans les pays désignés plus haut de nouveaux marchés.

M. Victor Maigoau, président honoraire de la Chambre syndicale de la Nouvelle-Orléans, a été nommé, à Bordeaux, commissaire de l'Exposition.

Plusieurs des maisons de commerce les plus importantes s'occupent activement de leurs préparatifs pour figurer à notre Exposition universelle, entr'autres les Treillard, Johnston, Rodel, Peysonneau, etc., etc.

Ce mouvement spontané et qui s'étendra en France, de ville en ville, ainsi que chez les autres nations d'Europe, est une preuve encore plus concluante de ce rapprochement qui s'opère entre les nations du monde civilisé, et fournit incontestablement une des plus belles pages de l'histoire de notre siècle.

Gloire donc à ces Expositions universelles que chaque peuple veut avoir à son tour.

Demain ce sera la Belgique. De pacifiques Congrès s'ouvrent, et se renouvellent périodiquement pour l'étude des plus hautes questions, et concourrent à mettre en relief et à la portée de tous, en les groupant dans d'immenses édifices, les merveilleuses conquêtes du génie humain.

La Nouvelle-Orléans pourra désormais revendiquer sa part dans cette œuvre de civilisation.

Agréez Monsieur le Rédacteur, mes respectueuses salutations,

A. COUTIN.

Rapporteur de la Chambre de Commerce Française de la Nouvelle-Orléans.

L'empire de l'Inde va être, bientôt, couvert de chemins de fer, qui permettront à cette lointaine contrée d'approvionner l'Angleterre de blé. L'Inde pourrait être véritablement transformée en un pays riche, prospère, si l'Angleterre le voulait bien; mais ce qu'elle recherche, c'est moins le bien-être des indiens, que celui des populations de la métropole.

C'est là du reste, l'histoire de toutes ses colonies. Si donc la Grande Bretagne veut doter l'Inde de chemins de fer, c'est pour qu'elle lui envoie ses blés au meilleur marché possible, afin de resserrer encore les liens qui tiennent le pays sous sa dépendance. Là est tout le secret du mouvement.

Le blé américain, à cause de son bas prix, fait une terrible concurrence aux fermiers anglais. Le gouvernement cherche le moyen d'échapper à nos fermiers du Nord-Ouest, mais il aura de la peine à y réussir. Ce sont des ennemis plus puissants que toutes les armées avec lesquelles il s'est mesuré sur les champs de bataille.

La jalousie des anglais veille avec anxiété sur les efforts, malheureusement bien pauvres, que font les Etats-Unis pour s'assurer une parcelle quelconque du commerce de l'Amérique du Sud. Leurs consuls, dans ces contrées, redoublent d'efforts pour y satisfaire les intérêts des marchands, et ils n'épargnent rien pour fermer toutes les avenues aux Américains.

Ils y ont envoyé une nuée d'agents, depuis le commencement de l'an dernier, et les correspondances les plus actives ont lieu à travers l'Atlantique, afin de prévenir et de satisfaire tous les besoins de ces pays.

Il est temps pour les Américains de songer sérieusement à se créer, de ce côté, de nombreux débouchés.

Jusqu'à présent, ils trouvaient aisément à placer tous leurs produits à l'intérieur, mais la situation change; depuis 1883 ils n'ont plus assez des marchés de l'Union; il leur en faut d'autres. La production dépasse, chez eux, la demande. Il est donc nécessaire qu'ils cherchent à placer ailleurs les excédants de leurs fabriques et de leurs usines. C'est là le but qu'ils sont obligés de poursuivre et qu'ils doivent atteindre, en dépit des oppositions de l'Angleterre.

Le *Journal du Havre*;

Nous avons signalé, dans l'un de nos derniers numéros, la tentative maladroite du *Times*, cherchant à nous faire peur de l'Allemagne et à répandre le bruit d'une intervention de cette dernière dans notre différend avec la Chine.

Cette manœuvre inhabile vient d'avoir le résultat qu'elle méritait, mais que n'attendait certainement pas le *Times*. La presse allemande relève, en effet, comme un aveu d'impuissance cet appel à l'Allemagne, et la *Gazette de Cologne* ne prend aucun ménagement pour dire son fait à la feuille officieuse anglaise:

"....Nous parlons ainsi sans circonlocutions, bien que la presse anglaise ait mis tant de soins et d'empressement à s'occuper de nos intérêts en Chine, vis-à-vis de la France. On est presque touché vraiment de la façon si instante dont, en Angleterre, on appuie sur ce fait qu'une guerre franco-chinoise nuirait considérablement aux intérêts commerciaux anglais et allemands.

Nous voyons que les marchands d'armes anglais—nous avons appris à connaître ces braves Messieurs depuis 1870—nous voyons, disons-nous, qu'ils ont résolu de faire demander à M. Jules Ferry s'il laissera entrer dans les ports chinois les navires anglais et allemands chargés d'armes et de munitions. Mais comment, grand Dieu! l'Allemagne a-t-elle su se mériter ainsi autant de sollicitude de la part des Anglais?

"Nous avouons, pour notre part, que nous ne voyons pas très bien quelle preuve d'amour nous leur avons donnée pour devenir ainsi l'objet de cette sollicitude. Aussi, comme il ne faut pas qu'un bienfait soit imposé bon gré mal gré à qui que ce soit, nous nous permettrons de prier messieurs les Anglais de vouloir bien prendre souci de leurs propres intérêts, de ceux du Danemark, de la Belgique, de la Hollande ou de tel pays qu'il leur plaira, mais de nous laisser nous-mêmes nous occuper des nôtres, à nous Allemands; ils sont en excellentes mains.

"Ce que pense le prince Bismarck de l'incident franco-chinois, M. Jules Ferry l'a appris ou l'apprendra, certainement, sans avoir besoin pour cela de l'intermédiaire de l'Angleterre. Nous disons cela carrément parce qu'il ne nous plait pas d'avoir vis-à-vis de l'Angleterre des devoirs de reconnaissance pour des services que nous nous sommes bien gardés de lui demander."

Voilà ce qui s'appelle vulgairement être reçu comme un hippopotame chez un faïencier.

Le *Times* se tiendra-t-il pour satisfait?

A l'hôpital du Gros-Caillou, dans la salle des galeux:

Le major à un pauvre diable debout au pied du lit:

—Souffrez-vous, mon garçon! souffrez-vous!

—Oh! pas trop, major, mais ça me démange.

—Je ne vous demande pas si vous souffrez..! je vous dis; Souffrez vous!

Tête du pauvre galeux, qui cherche encore la différence.

Deux époux qui comptent, à eux deux, un siècle et demi, viennent trouver un avoué.

—Monsieur, dit la commère, nous voulons divorcer.

—Pas possible!

—Oui, monsieur. J'ai reçu un soufflet de mon mari.

—Quand cela?

—En 1835!

On a annoncé, récemment, qu'un négociant de Lillers (Pas-de-Calais), France, M. Corroyer, avait été trouvé étranglé dans son lit, et que le parquet de Béthune avait tout de suite opéré une descente et commencé une enquête. L'assassin était inconnu.

Tout, en effet, faisait croire à un crime, et l'émotion était très vive dans la ville de Lillers, où M. Corroyer était très considéré. Or, ainsi que l'examen du cadavre fait par les médecins légistes vient de le démontrer d'une façon péremptoire, ce prétendu assassinat n'était qu'un suicide, mais un suicide très habilement préparé et arrangé par le suicidé pour faire croire à un assassinat commis pendant la nuit avec effraction et motivé par le vol!

Quand les ouvriers de M. Corroyer, pénétrèrent dans la maison, ils trouvèrent la porte cochère ouverte, et ils remarquèrent que l'une des fenêtres de la salle à manger donnant sur la cour avait une vitre brisée de façon à ce que le bras d'un homme y pût passer pour tourner l'espagnolette. Le carreau était enduit de boue, comme si les malfaiteurs eussent voulu prévenir le bruit que pouvait faire une vitre en tombant. On voit que la mise en scène avait été des mieux réglées.

Ce n'est pas tout. Dans cette salle, il y avait un crachoir renversé et des empreintes de pas. Dans la cuisine, des bouteilles de vin très vieux, que les assassins auraient été censés avoir pris dans la cave et vidée aux trois quarts. Ailleurs, on trouva, fracturé, un petit bureau qui, d'ordinaire, renfermait l'argent pour la dépense du ménage. Enfin, dans la chambre du "crime," tous les meubles étaient bouleversés, l'armoire brisée, la porte forcée, le lit dans le plus grand désordre, comme si quelque lutte épouvantable avait dû précéder l'assassinat. Et rien ne devait paraître plus vraisemblable, M. Corroyer passant à bon droit pour être très vigoureux, capable de résister à plusieurs agresseurs.

Quant à la victime, elle gisait, étranglée, au milieu de ce cadre tragique.

Or, le cadavre de M. Corroyer ne porte aucune trace de violence exercée par un tiers, et sa position, les poings enfoncés dans les cuisses, au lieu de se porter vers la tête, a été jugé absolument caractéristique. Les empreintes de pas appartiennent à ses souliers. Tout enfin a démontré le plus clairement du monde que M. Corroyer a joué autour de son suicide la comédie posthume de l'assassinat.

On ne sait à quoi attribuer cet acte de désespoir, et l'on ne s'explique pas davantage l'étrange calcul auquel ce malheureux a obéi en voulant se faire passer pour victime d'un crime.

Deux financiers qui ont eu de beaux jours à la Bourse, avant le krach, se rencontrent l'autre jour à Bruxelles.

—Ah! par exemple, s'écrie l'un d'eux, je ne m'attendais pas à vous voir ici!....

—Je suis venu me reposer pendant quelque temps.... J'aime beaucoup la Belgique....

—Mais je croyais que vous aviez été condamné à deux ans de prison!

—Mon Dieu! répond le touriste d'un air indifférend, je suis tellement occupé que je n'ai pas suivi cette affaire-là!

Les finesse de la langue, d'après l'*Echo de Paris*:

Mme J. L.... demandait à un académicien:

—Voyons, vous qui avez charge du dictionnaire, expliquez-moi un peu ce que vous entendez par cette locution: *Une maison borgne*?

—Madame, c'est une maison que l'on regarde d'un mauvais œil.

—Mais alors, immortel que vous êtes! c'est celui qui la regarde, cette maison, qui est borgne.

Touchante solidarité.

Tous les jours, on peut lire à la porte de la mairie de Milly (Seine-et-Oise), sous les affiches officielles:

Pour le maire empêché:
L'adjoint BRAILLE.

X..... jadis libéral, est devenu chaud défenseur de la monarchie. La conversion passe pour avoir été peu désintéressée.

—Alors, disait quelqu'un, maintenant le voilà blanc.

—Oui, blanc.......d'argent.

Un affreux pochard, tout en décrivant des zigzags sur le trottoir, injurie les passants et ameute la foule. Un sergent de ville s'approche.

—Bonjour, frère, lui crie l'ivrogne. Il fait soif.... Qu'offres-tu?

—Si je t'offre!.... répond l'agent, tu vas bien le voir!....

Et, le prenant par le bras, il le conduit au poste le plus voisin.

Un boutiquier de la rue Saint-Ferréol, à Marseille, avait pris la faite, comme bien d'autres, pendant l'épidémie.

Rentrant, il y a quelques jours, il lit cette inscription peinte sur sa devanture:

Fermé pour cause de taf.

Le bon Provençal, sans se déconcerter prend un pinceau et inscrit au-dessous:

Mieux vaut taf
Qu'épi-taf.

Et il ne rouvre son magasin que le lendemain.

Dialogue d'après nature:

—Je viens te demander des renseignements sur ton banquier.

—Archi-solide! tu peux hardiment lui confier un million.

—Tu ne me comprends pas. Est-il homme à me prêter dix louis?

Marié jeudi 18 septembre, à la Cathédrale St-Louis, par le Rév. Père Mignot, M. EUGENE LE GARDEUR, à Mlle ALTHÉE M. NICAUD, tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

Décédée hier matin, à 6 heures, à l'âge de 7 mois, CLEMENCE CASSE, fille de Pierre Casse et de Virginie Mercier. Les amis et connaissances des deux familles sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu CE MATIN, à 9 heures, de la résidence de ses parents, rue des Ursulines No 176, entre St. Claude et Trémé.

Décédée, hier matin, à 10 1/2 heures, à l'âge de 23 ans, dame SEYMOUR JUMONVILLE, née Berthe Maurin. Les amis et connaissances des familles Jumonville, Maurin et Vivès, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, Dimanche, à 10 1/2 heures, de sa dernière résidence, rue Roman No. 187, entre St. Philippe et Ursulines.

Les journaux de Donaldsonville sont priés de reproduire cet avis.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom,
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Casernes et Versailles.)

Assemblée Générale Trimestrielle.

Les officiers et membres de la Société sont notifiés d'assister à l'Assemblée Générale Trimestrielle qui aura lieu JEUDI, le 25 du courant, à 7 1/2 heures du soir, à la salle de la Société.

Le Conseil d'Administration se réunira le même soir à 7 heures précises.

Par ordre du Président,
SEBASTIEN ROY.
P. V. RELIMPIO, Secrétaire. 21 sept—1f

Union Protectrice des Tailleurs—Les officiers et les membres de cette association sont requis de se réunir aujourd'hui, dimanche, 21 septembre 1884, au Coliseum Hall, No 51 rue Bienville, pour délibérer sur des questions importantes. Tous les tailleurs sont respectueusement invités à assister à l'assemblée.

Par ordre du président.
LOUIS WIEMANN,
Secrétaire par intérim.
21 sept—1f

COLLEGE ST. ISIDORE.

Coin Peters et Reynes, 3e district, Nlle-Orléans,

Ce pensionnat offre toutes les facilités désirables pour une instruction chrétienne et commerciale. L'enseignement comprend en outre le français et l'allemand. Situation excellente. Conditions raisonnables. Pour le catalogue, s'adresser au

Rév. J. SCHERER, C. S. C.
Président.
21 sept—1 mois, Dim. Mar. Jeu.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier District.

—Dans l'affaire de—

Mme Mary Ann Ames et als. vs. Bridget Smith.

No 12,075 — Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Vente à l'encan à un long crédit pour effectuer un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 25 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A rendu et signé le 18me jour de septembre 1884, dans l'affaire de Mme Mary Ann Ames et als. vs. Mlle Bridget Smith, dossier No 12,075, pour un partage, il sera vendu—

Propriétés dans le Premier District.

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Erato, Sud Rempart et Clio, désigné par le No, 14, et mesure vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Sud Rempart, sur cent douze (112) pieds six (6) pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et l'et comme la propriété ci-dessus decrite. Le dit lot forme le coin des rues Sud Remparts et Clio, et mesure vingt-neuf (29) pieds quatre (4) pouces et deux huitième (2-8) d'un pouce faisant face à la rue Sud Remparts sur cent douze (112) pieds six (6) pouces de profondeur et façade à la rue Clio, entre lignes parallèles.

3. **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, White et Sud Franklin, et désigné comme le lot No neuf (9). Le dit lot forme le coin des rues Erato et Sud Franklin, et mesure trente-deux (32) pieds de face à la rue Sud Franklin sur une profondeur et façade à la rue Erato de quatre-vingt-seize (96) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes.

4° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, Julia, Baronne et Dryades et désigné par le numéro cinquante deux (52), lequel lot de terre mesure vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Delord sur cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec l'usage d'une allée commune à l'arrière, ouvrant sur chacune des rues Baronne et Julia, commune avec ce terrain et autres adjacents.

5° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus dernièrement décrite désigné par le numéro cinquante-trois (53) et mesurant vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune à l'arrière, s'ouvrant sur chacune des rues Dryades et Baronne, commune à ce terrain et autres adjacents.

Toutes les mesures ci-dessus sont au pied américain et d'après les plans exposés sur les lieux de la vente.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acheteurs, et la balance en paiements égaux à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, les billets seront divisés en coupons au gré des acquéreurs, et garantis par hypothèque spéciale avec lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles y compris 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite, transfert de polices d'assurances. Les acquéreurs assumeront tout les taxes dues et exigibles en 1884, et feront au comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas T. Soniat, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

21 sept—21 28—oct 5 12 19 au 25

Compagnie Générale Transatlantique

A. SCHREIBER, Agent,
61 rue Carondelet.

Chèques sur la Banque Transatlantique-Havre ou Paris.

21 sept—

Genres Nouveaux.

MOQUETTES, VELOURS, BRUXELLES,
Avec ou sans bordure.
TAPISSERIE DE BRUXELLES,
70 cents la verge.
Rideaux de Dentelle, Stores, Rideaux Madras et Dentelle, Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

21 sept—

Le Dr. ALPHONSE SAUTER, médecin-spécialiste d'Europe, ayant 50 ans d'expérience, traite l'asthme, la phthisie, la débilité générale, les maux de gorge et les blessures. Il traite aussi toutes les maladies. Le Docteur ne demande aucune rémunération pour ses visites, ni pour ses consultations. Consultations en français, anglais, allemand et hollandais, à sa résidence, No. 97, rue St. Pierre.

21 sept—1m—dim, mar

Proposition.

La proposition suivante est faite ici à une famille convenable et aisée; celui qui le publie est plus que capable de remplir dignement la tâche qu'il entreprend: il s'agit, pour lui, de donner la connaissance complète de la langue française à un ou à plusieurs élèves déjà plus ou moins avancés. Cet enseignement comprendrai: la correction et la pureté du langage, la littérature, et, si on le désirait, la versification—le tout par une méthode aussi claire que rapide et inoubliable.

Celui qui s'offre ici comme précepteur a seulement sa femme, tous deux assez dignes qu'honorables....et bien connus en Louisiane. Il demande, comme rémunération, un logement décent et une nourriture convenable pour tous deux, sans appointements.

S'adresser provisoirement à M. François Philippe, imprimeur, rue de Chartres No 66.

21 sept—

Chemin de Fer Pontchartrain.

DE MILNEBURG. Départ.	DE LA VILLE. Départ.
5:30 ... a. m	5:30 ... a. m
6:30 ... a. m.	7:00 ... a. m
7:30 ... a. m.	8:00 ... a. m.
8:30 ... a. m.	9:00 ... a. m.
11:00 ... a. m.	11:30 ... a. m.
12:15 ... p. m.	1:00 ... p. m.
2:30 ... p. m.	3:00 ... p. m.
3:30 ... p. m.	4:00 ... p. m.
4:30 ... p. m.	5:00 ... p. m.
5:30 ... p. m.	6:00 ... p. m.
7:00 ... p. m.	7:30 ... p. m.

21 sept—

COVINGTON,

Paroisse St Tammany, Louisiane.

CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE,

Pension privée,

Tenue par

Mme F. GONTHIER.

OUVERTE en été, pour les personnes auxquelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés; en hiver, pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde, etc.

PRIX - $1.50 par jour; $40,00 par mois.

20 août ☞

Avis aux Votants.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans. Bureau du Contrôleur de l'Enregistrement, Bâtisse des Cours, rue du Camp, vis-à-vis la Place Lafayette, Nlle-Orléans, 26 août 1884.—Les personnes désirant se faire enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 4 heures de l'après-midi à 7 heures du soir, jusqu'au 25 octobre 1884, les dimanches et les jours de fêtes légaux exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette dernière date pour la révision et la préparation des livres (poll books).

Les certificats d'élection émis en 1880 et depuis, quand le votant n'a pas changé de domicile, seront bons pour la prochaine élection.

ROB'T. BREWSTER,
Contrôleur de l'Enregistrement.

27 août—2m.

E. L. DASPIT,

Fabrique de Corsets de la Nlle Orléans

29 ... RUE ROYALE ... 29

Nouvelle-Orléans, Lne.

Corsets faits ici; Tournures, Bretelles, etc. Ordres sollicités pour ces articles.

30 août—1m mar jeu dim

EN VENTE!

EN VENTE!

40 factures de Chaussures et de Chapeaux.

L'assortiment le plus complet et le plus varié qu'il y ait au Sud.

DES

Bottes pour dames à 95 sous, à $1. à $1.15 à $1.25.

DES

Souliers bas pour dames à 75 sous, à 95 sous.

DES

Pantoufles pour dames à 50 sous, à 60 sous, à 75 sous.

DES

Pantoufles brochées pour messieurs à 95 sous.

DES

Pantoufles en peau, pour messieurs, à 75 sous, à $1.00.

DES

Bottes boutonnées pour messieurs, bel article cousu, à $3.00.

DES

Bottes lacées pour messieurs article cousu, à $3.00.

DES

Pantoufles pour messieurs, articles fins et bien finis, à $1.25, $1.50, $2.00 et jusqu'à $4 00, formant un assortiment extraordinaire et varié.

DES

Escarpins vernis pour messieurs et jeunes gens. Pour $1.50 nous vendons un Escarpin verni pour messieurs.

Le Black Crook est toujours le meilleur article pour les écoliers.

LES DERNIERS ARRIVAGES

de Bottes pour dames et Fillettes forment un assortiment de premier ordre.

Grande variété de chaussures pour enfants

CHAPEAUX! CHAPEAUX!

Le département de Chapeaux est plein de nouveautés, toutes fabriquées spécialement pour la Nouvelle Orléans.

"LE LISMORE"

Notre Chapeau Lismore est l'article en vogue, nous le tenons dans plusieurs couleurs.

"LE LISMORE" est fin et coûte moins que le genre vieux régime. Essayez le "LISMORE."

A partir du 22 Septembre

Nous mettons en vente plusieurs lignes de Chapeaux pour enfants. Voyez notre assortiment avant de vous aventurer ailleurs.

ARTICLES DE VOYAGE.

Valises de toutes grandeurs, Sacs à main de toutes grandeurs, (Article pour dames), Malles à tous les prix.

Pour Souliers, l'ETOILE ROUGE.
Pour Chapeaux, l'ETOILE ROUGE.
Pour Articles de voyage,

L'ETOILE ROUGE,

Coin Canal et Passage de la Bourse.

La maison ouvre le Dimanche.

21 sept—

AVIS.

Associations des maréchaux ferrants.

Le tarif suivant a été adopté et sera mis en vigueur dès le 1er octobre 1884, savoir:

Pour ferrer les mulets fers simples	$2 00
Do. avec talons	2 50
Do. talons et orteils	3 00
Chevaux particuliers ou chevaux de buggy	3 00
Chevaux de trait (lourds) fers simples	2 25
Do. avec talons	2 50
Do. avec orteils	2 50
Do. avec talons et orteils	3 00
Chevaux de pompes	3 00
Pour enlever les fers	
Pour enlever les fers des mulets, 1 jeu	1 00
Do. fers de chevaux cavaliers	
ou de buggy, 1 jeu	1 50
Do. fers de chevaux de trait, 1 jeu	1 00
Do. fers de chevaux de pompe, 1 jeu	1 50

Ces réglements seront mis rigoureusement à exécution et ceux qui les enfreindront encourront une pénalité.

Par ordre de
FERD. PFEIFFER, Président.
MARTIN CASEY, Secrétaire.
14 sept—2 dim

Succession.

Les créanciers et débiteurs de la succession F. D Seghers sont priés de passer au bureau, No 160 rue Commune, four ir au soussigné soit la preuve de leurs créances, soit solder leurs dettes.

R. T. BEAUREGARD.
9sept—9 14 21 Avocat de la succession.

Christian Woman's Exchange

Salles 41 et 43 rue Bourbon.

Le Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mit immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de "l'Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des réglements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition.

M. E. AUZÉ,
12août— Secrétaire.

Gages. Gages. Gages.

Je prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux, de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI 29 septembre 1884, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.

P. S.—La vente commencera LUNDI 29 septembre 1884, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escoffier.

18 sept—1f J. ANGLADE.

M. E. GARCIA,

Solliciteur pour MM. ANDERSON & DABBS, marchands de charbon.

REÇOIT des ordres pour l'excellent charbon de Montebello et d'Héléna, le premier égal au Cannel anglais. Il livre immédiatement, ou à l'époque qu'on lui indiquera, au prix actuel du marché. Il se recommande à ses amis et au public.

Laisser les ordres au bureau de M. J. M. Villavaso, "K" Gallier Court, ou à la pharmacie P. Barthe, coin Ursulines et Dauphine.

26août—

Avis.

NOUS avons l'honneur d'annoncer au public que nous avons été nommés agents généraux de la ligne Commerciale Française de steamers.

S. V. FORNARIS & CO.,
153 rue Commune,
3sept—1m Nouvelle-Orléans.

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

94 et 96 rue Conti,

18mars— Seul propriétaire et fabricant.

HODLEY BROTHERS

Quartier-général de Voitures.

70, 72, 74 rue St-Charles.

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à boeufs, do, pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à ris, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et toutes les fermes extra destinés à nos charrettes et wagons. Les bois sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

12mai—1an

Soumissions pour concessions et privilèges.

Exposition universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, No 74 rue Baronne, Nlle-Orléans, 18 septembre 1884.

DES soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, 11 octobre 1884, à midi, pour les concessions et privilèges ci-après, sur le terrain et dans les bâtisses de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, dans le Parc, supérieur de la ville, Nouvelle Orléans, laquelle doit être inaugurée le 1er décembre 1884, et close au plus tard le 31 mai 1885.

RESTAURANTS

Un restaurant dans la Bâtisse principale de l'Exposition, situé dans la galerie formant l'angle Sud-Ouest du bâtiment dominant l'intérieur de l'édifice et ayant vue sur le fleuve et toute la façade du parc du côté du fleuve. La salle a 250 pieds de longueur sur 80 pieds de largeur, peut contenir quatre mille personnes et prend jour par de nombreuses fenêtres sur trois côtés et des chassis vitrés au plafond. L'acquéreur de ce privilège sera tenu de construire une cuisine à l'épreuve du feu à la satisfaction du "Bureau des Assureurs" et à une distance de 25 pieds au moins du mur dans le fond de l'édifice.

Un restaurant dans la bâtisse des Etats-Unis et des Etats, situé dans la galerie formant l'angle sud-est de l'édifice et dominant le lac et les fontaines. La salle a 80 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur, reçoit le jour au moyen de nombreuses fenêtres sur deux côtés et ouvre dans l'intérieur du bâtiment. L'acquéreur de ce privilège sera tenu de construire une cuisine à l'épreuve du feu, à la satisfaction du Bureau des Assureurs et à une distance de 25 pieds au moins du mur qui s'élève au sud de l'édifice.

Un Restaurant sur le terrain de l'Exposition dans l'avenue principale, entre le Jardin de l'Horticulture et de la Galerie des Arts.

Un Restaurant sur le terrain de l'Exposition, entre l'édifice consacré à l'exposition des Etats-Unis et des différents Etats et l'Avenue St Charles.

PRIVILÈGES POUR LE DEBIT DE BIÈRE (LAGER).

Cinq emplacements pour la vente de la Bière (Lager) seulement, sur le terrain même de l'Exposition et près de chacun des différents bâtiments.

PRIVILEGES POUR DEBITS DE CIGARES ET DE TABAC.

Cinq emplacements pour la vente de cigares et de tabac, sur le terrain même et à côté de chaque débit de bière.

JOURNAUX ET REVUES.

Un emplacement pour la vente des journaux et revues, dans chaque bâtiment, à l'exception de l'"Art Hall" et de l'"Horticultural Hall".

MAIS GRILE (POP CORN.)

Un privilège exclusif pour la vente du mais grilé (pop corn).

PISTACHES.

Un privilège exclusif pour la vente des pistaches.

CIRAGE DE CHAUSSURES.

Un privilège exclusif pour le cirage des chaussures.

SALONS DE BARBE.

Cinq salons de barbe situés sur le terrain de l'Exposition.

HUITRES ET PALOURDES.

Six emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente des huitres et des palourdes crues.

CIDRE.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du cidre seulement.

LIMONADES.

Douze emplacements pour la vente de la limonade seulement.

CAFÉ, THE, CHOCOLAT ET SANDWICH

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du café, du thé, du chocolat, des sandwiches, et un autre emplacement destiné au même but dans l'édifice, pour l'agrément public.

SODA, MEAD ET EAUX MINÉRALES.

Quatre emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales, dans la Bâtisse principale de l'Exposition. Quatre emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales dans l'édifice consacré à l'exposition des Etats Unis et des différents Etats.

Huit emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales distribués sur le terrain de l'Exposition.

FRUITS ET NOIX.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente de fruits frais et de noix, excepté les pistaches.

CANDIS.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la fabrication et la vente du candi.

BUFFET

Un Buffet qui sera situé au centre de l'édifice principal de l'Exposition, comprenant un espace de 175 pieds sur 75, immédiatement en arrière de la scène du "Music Hall," avec privilège de vendre du Soda, du Mead, des Eaux Minérales, du lait frais, du petit lait (buttermilk), des crèmes à la glace, sorbets, biscuits glacés, limonades, gateaux, patisserie et articles de confiserie.

CARTES DE VISITE.

Cinq emplacements dans les différents édifices avec le privilège d'écrire et de vendre des cartes de visite.

AGREMENT PUBLIC.

Un privilège exclusif pour la construction et l'exploitation des édifices et accessoires nécessaires au confort public, comprenant un vestiaire, salle de repos avec un privilège pour une salle de lecture; aussi un privilège pour la vente du café, du thé, du chocolat, du lait, du buttermilk et des sandwiches.

BALLES DE COTON, EN MINIATURE.

Un privilège exclusif pour la vente et la fabrication de balles de coton en miniature.

BOULANGERIE.

Un privilège exclusif pour la construction d'une boulangerie et le privilège de faire et de vendre tout espèce de pains.

BATEAUX A RAMES.

Un privilège exclusif pour l'exploitation des bateaux à rames sur les lacs du parc.

MÉDAILLES—SOUVENIR.

Un privilège exclusif pour la fabrication et la vente de médailles commémoratives de l'Exposition, dont le dessein et le travail devront être approuvés par le Conseil d'Administration.

COFFRES DE DÉPOT.

Un privilège exclusif pour l'établissement de coffres de dépôt à l'usage des déposants et qui seront placés dans la bâtisse principale de l'Exposition.

FAUTEUILS ROULANTS.

Un privilège exclusif pour exploiter les fauteuils roulants sur le terrain et dans les bâtisses de l'Exposition, allées en asphalte.

OBJETS EN IVOIRE VÉGÉTAL.

Un privilège exclusif pour la fabrication et la vente d'objets faits en ivoire végétal.

SILHOUETTES.

Un privilège exclusif pour le découpage et la vente de silhouettes

CANNES (WALKING CANES).

Trois privilèges pour la vente de Cannes et Sticks; un des débits devant être situé dans la bâtisse principale, un autre dans l'édifice du gouvernement et des Etats et un troisième sur le terrain de l'Exposition.

PARASOLS ET PARAPLUIES.

Trois privilèges pour la vente de Parasols et de Parapluies; un des débits devant être situé dans la bâtisse principale, un autre dans l'édifice du gouvernement et des Etats et un troisième sur le terrain de l'Exposition.

AVIS SPECIAL.

Les acquéreurs de privilèges à exploiter sur le terrain de l'Exposition devront construire leurs propres édifices et les desseins devront être approuvés par le Directeur Général.

Toutes les concessions et tous les privilèges non compris dans la liste ci-dessus et ne violant aucun des privilèges ci-dessus seront vendus par la Direction à la suite de demandes de soumissions cachetées ou de toute autre manière.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'une liste du prix que les soumissionnaires se proposent de demander. Le nombre et la location de tous les débits non spécifiés seront sujets à l'approbation du Directeur Général.

Les personnes soumissionnant pour les privilèges mentionnés dans la liste ci-dessus devront dans tous les cas indiquer un prix pour chaque privilège pour la durée entière de l'Exposition. Aucune soumission proposant le paiement d'un droit ou d'une commission, ou un partage des bénéfices ne sera prise en considération.

Toutes les soumissions devront être suivies par un contrat par écrit et les paiements avoir lieu dans les dix jours qui suivront l'acceptation des dites soumissions.

Le soussigné se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

Les réglements suivants relatifs aux concessions et aux privilèges sont publiés pour l'information de qui de droit:

1. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges devront faire leurs demandes pour l'espace qu'ils désirent sur les blancs préparés à cet effet.

2. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges sont soumis aux réglements généraux qui existent actuellement et à tels réglements généraux qui pourront être adoptés dans la suite.

3. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges n'acquièrent que l'espace qui leur est concédé; ils doivent pourvoir à leurs propres frais aux constructions nécessaires aux plateformes, grillages, cloisons, comptoirs, vitrines et autres accessoires dont ils auront besoin.

4. Les acquéreurs de concessions ou de privilèges ne pourront vendre leurs articles ou distribuer leurs cartes et leurs annonces que dans les limites de l'espace qui leur est concédé, le colportage sera défendu sur le terrain et dans les édifices.

5. Les différents emplacements concédés seront désignés par le chef des Installations avec l'approbation du Directeur-Général.

6. Aucune exposition ne sera tolérée soit sur le terrain ou dans les bâtisses pour lesquelles il serait réclamé des visiteurs un prix additionnel d'entrée.

7. Il ne sera accordé aucune concession ni aucun privilège pour l'établissement dans l'enceinte du Parc, de carrousels, chevaux de bois, montagnes russes ou tout autre amusement du même genre, ou encore pour l'érection de pavillons ou de baraques destinés à des spectacles exigeant, de la part des visiteurs, directement ou indirectement, le paiement d'un prix d'entrée.

8. Aucune concession ni aucun privilège ne sera accordé soit dans "l'Art Building" ou "Horticultural Hall", si ce n'est pour la vente d'articles compris dans les groupes et les classifications indiqués et pour la vente du Catalogue Officiel et du Guide Officiel.

9. Aucune concession et aucun privilège ne seront accordés sur le terrain concédé au Gouvernement des Etats-Unis ou aux différents Etats et Territoires, ou aux Gouvernements Etrangers, sans le consentement et l'approbation du Directeur Général, et dans aucun cas ces concessions ou privilèges ne devront porter atteinte à ceux qui ont déjà été vendus.

10. Il ne sera pas vendu de privilèges pour tenir des buvettes dans l'intérieur des bâtiments de l'Exposition.

11. Les loteries et tombolas de tous genres sont défendues dans l'enceinte du Parc.

12. Le jeu, sous quelque forme que ce soit, en faisant partie d'une exposition quelconque, d'une concession d'un privilège, etc., est absolument interdit, et toute infraction amènera la perte de la concession.

13. Les exposants faisant fonctionner des machines pourront obtenir l'autorisation de vendre les articles qu'ils fabriqueront sur les lieux, en vertu des réglements généraux et de tels réglements spéciaux qui seront jugés nécessaires; et, dans ce cas, la Direction prélèvera quinze pour cent du montant brut de la vente. Les paiements se feront le 1er et le 15 de chaque mois d'après le rapport du fabricant indiquant le montant brut de la vente de chaque jour.

14. Il sera établi comme condition dans chaque contrat passé avec les exposants et chaque permis accordé pour la vente d'articles fabriqués, que le Directeur Général ou le Chef des Installations pourra se présenter, à quelque moment que ce soit, dans l'enceinte réservée aux dits exposants pour s'assurer que les réglements sont observés et empêcher qu'ils ne soient violés.

15. Des soumissions cachetées seront demandées dans tous les cas où la nature de la concession ou du privilège le permettra; toutes les soumissions acceptées devront être suivies de contrats écrits et les soumissionnaires devront s'acquitter intégralement dans les dix jours qui suivront l'avis de l'acceptation.

16. Quand il est offert plus d'un privilège, le soumissionnaire offrant le prix le plus élevé aura le premier choix des différents emplacements, celui offrant après lui le prix le plus élevé aura le second choix, et ainsi de suite.

17. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges seront tenus, s'il le faut, de conclure un contrat avec le Conseil d'Administration de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, accompagné de garanties suffisantes pour répondre de la fidèle exécution du dit contrat.

18. Les réglements généraux promulgués le 15 août 1883 font partie de ceux qui viennent d'être énoncés.

19. La Direction peut retirer les concessions et les privilèges accordés dans les cas de violation du réglement.

Les soumissions devront porter cette suscription: "Proposals for Concessions and Privileges" et être adressées au soussigné.

E. A BURKE,
Directeur-Général.

20 sept— au 11 oct

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que, la saison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et R. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions. E. A. BURKE
7sept—PP Directeur Général.

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)

BACKUS & BRISBIN,

Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé Chassis pour toiture brevet de Hayes, sky-light. 247 à 251 rue Magasine.
19 sept— NLLE-ORLÉANS.

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DÉCORATEUR.

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblêmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures 4mars—1an

Médaille d'Or, Paris 1878. Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

18nov—

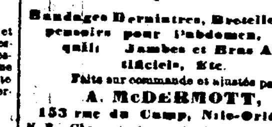

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25avril 841 an

Lisez! Démocrates! Lisez!

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.

The National Daily Democrat,

Washington, D. C.

GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié par tout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre au prix de **Deux piastres seulement**. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout les membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés. 10 juil—6m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie		$255,251 36
Sur les risques maritimes		17,931 68
Sur les risques de rivière		20,305 94
Primes totales		$293,488 98
Moins les primes non échues		71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai, 1884		$222,248
Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$105,667 02	
Sur les risques maritimes	6,553 87	
Sur les risques de rivières	6,104 92	
axes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99	
Réassurances et primes remboursées	21,127 18	—$155, 6 9
Profits		$66,941 99

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$247,045 88
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 24

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et exacte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16è jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPÉRO, J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY, JOS A SHAKSPEARE
D. FATJO, JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE, R. W. TAYLOR.
17 juin

PIANOS PLEYEL

—CHEZ—

GRUNEWALD

GRUNEWALD HALL,

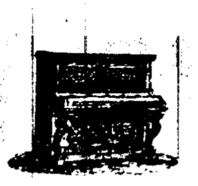

J'informe respectueusement mes clients que durant la saison d'été, j'aurai à mon magasin de musique, rue Baronne, un grand nombre de "Pianos droits" qui ont été loués au dehors pendant plusieurs mois et que je vendrai à vils prix, payables mensuellement. Ces pianos sont de fabricants bien connus et faits pour résister à notre climat. Ils sont tous de première qualité; et, si quelqu'un désire en acheter un, je suis sûr de pouvoir donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Mes prix sont les plus réduits et mes conditions les plus faciles en ville. Venez de suite si vous désirez un bon piano à bas prix.

LOUIS GRUNEWALD,
MARCHAND DE MUSIQUE,
Grunewald Hall ou 127 rue du Canal.
27 juin—

Pianos, Orgues, MUSIQUE, INSTRUMENTS A MUSIQUE,

—CHEZ—

P. WERLEIN, 135 rue du Canal,

Le Grand Magasin de Musique du Sud.

PIANOS

Chickering et Mathushek

RESISTENT A L'HUMIDITE — SONT RECOMMANDES PAR TOUS LES ARTISTES EMINENTS.

Les prix les plus réduits; Les conditions les plus faciles!

Bons Pianos d'occasion à $50 et au dessus. Musique et Instruments à Musique en abondance.

Ecrire pour obtenir le catalogues des escomptes.

P. WERLEIN,
135 rue du Canal.
12sept—

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans contrefaçon.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.
31 avril—

Compagnies d'Assurances

—DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant ..$1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales:

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER,
30mars—1anPP Secrétaire.

DOCTEUR HERARD, Spécialiste français 149 rue Royale. Heures de consultations de 9 à 11 a. m. et de 2 à 5 p m.

Le Dr HERARD fait une spécialité du traitement du Cancer et des Hémorrhoïdes sans opérations chirurgicales. Toutes affections de la peau ou syphilitiques radicalement guéries. Une cure complète est garantie dans tous les cas qu'il entreprendra.

Consultations gratuites pour les pauvres le lundi, jeudi et samedi. On traite par correspondance. 22 août - 1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 SEPT. - CLASSE No 226

Tirage de 4 heures P. M.

40	8	31	42	53	77	68	8	64	14	78	29	9

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 20 septembre 1884—4 heures P. M.

LOUIS M. [illegible]
J. A. A. [illegible]
[illegible]

☞ Les plans de [illegible] tirages [illegible] peuvent être vus en tout temps [illegible] 400 [illegible]